

Inventaire du patrimoine

de la commune

de Thémines

Lorsqu'on flâne en relevant parfois la tête dans les rues et les chemins de notre commune de Thémines on est parfois surpris par certains éléments qui ont résisté à l'usure du temps et aux démolitions. En y regardant de plus près nous nous trouvons devant les preuves de notre passé. Ces témoins vont nous permettre de remonter dans le temps et de mieux connaître l'histoire des lieux et des gens qui les ont habités : Je vous engage à me suivre dans cette découverte.

A partir du cadastre de 1825 on peut retrouver la physionomie de la paroisse d'autrefois.



Ce cadastre permet de situer quelques points importants.

A l'origine, le centre de vie de la paroisse se situait au Nord de notre commune actuelle, autour des deux églises romanes, l'église de Saint G nulphe, appel e plus tard la Madeleine qui d pendait de Cahors et l' glise de Saint Martin de Peyrissac qui d pendait de Figeac. Cette derni re est cit e dans la charte de l'abbaye de Figeac au X^e si cle. Les hameaux de Saint-Martin, Peyrissac, Gruffiel, Lestrade, le cossoul (el Cossol qui veut dire : Consul) et Boisset, formaient la zone la plus peupl e.

L'axe de communication est-ouest empruntait en partie la route nationale actuelle avec toutefois une variante pr s de Ponti . Sur l'ancien cadastre il est encore question de l'ancienne route de Gramat   Figeac.

L'axe nord-sud passait par Palat, Puy lagarde, Laval, Lagasquie, la partie basse de Lafanayre, Millou, le chemin de Combe Lavernhe aux abords du moulin   vent.

Il est question du cami moulin  dans plusieurs actes qui permettait d'amener la farine, provenant du moulin seigneurial vers Saint-Martin.

La partie inf rieure de la commune, appel e les Fraux forme une protub rance. Ce territoire avait  t  donn    l'abbaye de Leyme par Barasc de Th mines en 1289.

Pr s de l' glise de Saint Martin de Peyrissac on trouve la fontaine de Saint Martin qui avait la propri t  de soigner les enfants rachitiques. Il y avait encore au XIX^e si cle des c r monies sp ciales :

« Pour les gu rir, leurs m res faisaient des offrandes aux reliques du saint. Elles se pr sentaient   l' glise de Th mines ; le Cur , apr s avoir mis l'offrande, b nissait un morceau de pain, un demi-litre de vin qu'elles avaient apport . Ensuite on partait au lac de St Martin. On faisait plonger l'enfant dans l'eau par une personne avec laquelle il n'avait aucun lien de parent . On avait soin de laisser sur les murs du lac ou sur les buissons voisins un des objets: b guin, chemisette ou tablier, composant le trousseau de l'enfant,   l'intention du premier pauvre qui passerait, et l'on repartait. Au bout de quelques jours l'enfant  tait gu ri. »



Il ne reste plus qu'un caveau sans sa pierre tombale près de l'église de Saint Martin.



Par contre on trouve des pierres tombales particulières qui proviennent de ce cimetière :
Une à Thémines réemployée en linteau de fenêtre,



Une à Rueyres et une autre à Assier. Elles ont la particularité d'être gravées d'une crosse constituée d'une hampe surmontée d'une croix discoïdale. Sur celle de Thémines on trouve un missel ouvert, celle de Rueyres, comprend les outils de maçon : marteau et équerre, et se trouve chez un particulier. Celle d'Assier n'a pas de signe distinctif et recouvre aujourd'hui la tombe d'un prêtre.

Arrivant de Gramat, on accédait au bourg de Thémines par le bout du lieu.
Sur la place du bout du lieu, tous les ans, avait lieu la bénédiction des bouvillons.
Près de ce foirail se trouve Le pigeonier qui se situait sur les vignes du seigneur.



Descendant « la grande rue du Bout du lieu » on trouve des maisons qui ont gardé des vestiges du XIII^e et XIV^e siècles.



La maison, prise sur les deux premières photographies, a conservé, de façon visible, une porte et une fenêtre médiévales. Mais on peut aussi, encore, percevoir sur la façade le cordon d'appui sur lequel reposait vraisemblablement une baie géminée à colonnette. Sur la cinquième photographie on voit parfaitement l'amorce d'une deuxième porte.



Les premières maisons qui vont constituer le bourg de Thémines sont venues s'établir près du château pour y chercher la protection. Le bourg va progressivement grossir pour donner : la place de l'Olme, le barry d'Aujou, la rue traversière, la grande rue du bout du lieu, etc... Aujourd'hui les accès ne sont plus tout à fait les mêmes car la plupart des principaux aménagements routiers ont été réalisés entre 1849 et 1902.



En bas de la rue du Bout du lieu on arrive dans la rue traversière pour atteindre la place de l'Olme. Sur cette place on trouve une maison, à droite, avec :
Une arche de boutique de type Roman avec son sommier, à droite, qui était solidaire d'une deuxième porte, une fenêtre avec une croisée, des vestiges d'une fenêtre à meneaux et un linteau de porte du XV^e siècle.



De plus on observe, sur la première photographie, que le niveau du sol a été nettement rehaussé par rapport à la dimension des portes habituelles. Sur cette même photo, en haut à droite, on aperçoit le fragment de la fenêtre à meneaux.

La place de l'Olme servait de lieu de rassemblement entre les consuls et les habitants du village. A la Révolution on planta l'arbre de la Liberté.

En poursuivant notre chemin nous arrivons à la grand place où se trouvait autrefois l'église castrale, Saint Eutrope derrière la halle ainsi que le château qui lui faisait face.

La halle de plan carré est coiffée d'une toiture à quatre pans couverte de lauzes. Elle a été datée par les services du Patrimoine du XV^e ou XVI^e siècle.

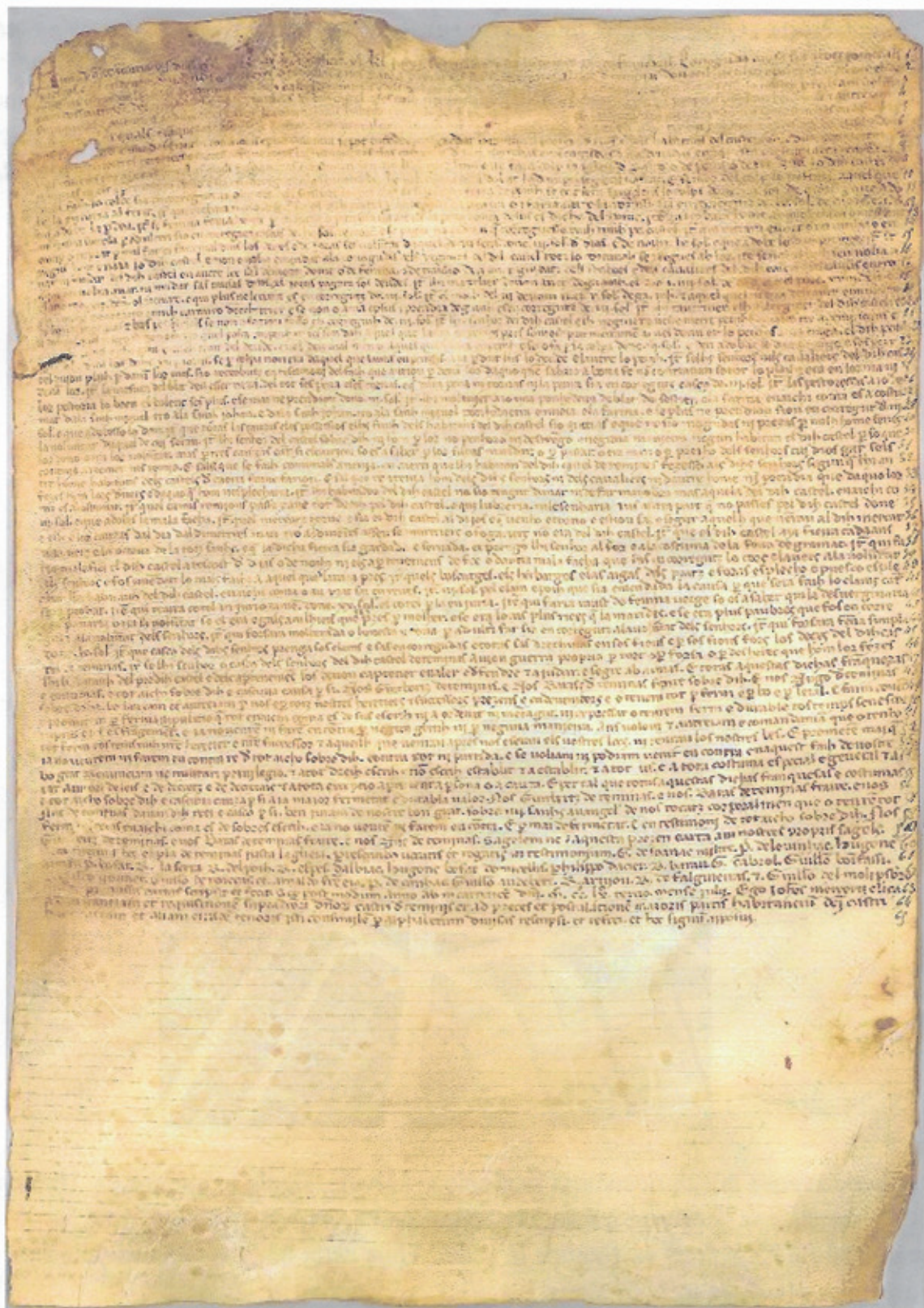


On ne trouve aucun document ancien sur la halle. Seule la charte de Thémès du 22 juin 1262 mentionne l'activité qui lui est réservée :

« Le marché de Thémès se tiendra le jeudi. Tous ceux qui y viendront pourront le faire en toute sécurité du mercredi matin jusqu'au vendredi ».

« Au dit château il y aura une foire par an, le huitième jour après la Toussaint. Elle sera gardée et observée, et les seigneurs appliqueront les règles de la foire de Gramat ».

Ce bâtiment a pu être reconstruit au XV^e siècle suite à la révision de la charte du 25 mars 1461 entre les habitants de Thémès et les deux coseigneurs, Dorde de Thémès et Bégon de Roquemaurel. C'est à cette même période que le château fut reconstruit et agrandi d'après un acte de 1455.



La charte de Thémynes, copie de 1263, comprend 30 articles réglementant la vie de la communauté. (Ce document fera l'objet d'une présentation ultérieure).

Le château, démoli à la Révolution servira de carrière pour reconstruire certaines maisons. Il ne reste plus qu'une partie de la tour qui protégeait le moulin seigneurial. Ce moulin, bien qu'il y ait des vestiges, est envahi par la végétation rendant ainsi impossible les photographies.

Les vestiges des châteaux trouvés au cours des fouilles et autres terrassements sont indiqués par des marques en rouge sur le plan suivant :



Repérage des différents éléments du château

Les éléments ne sont pas assez nombreux pour définir l'emprise de la première fortification. Par contre nous pouvons avoir une idée de l'emplacement ainsi que de la surface du deuxième château.



Sur le mur de l'ancienne mairie il a été placé un fragment de pierre tombale sculptée avec une tête et les mains jointes que l'on ne sait pas identifier.



Dans la même rue en face se trouve une ancienne maison à colombages avec un hourdis en briques. Aujourd'hui le colombage a disparu sous une couche de crépi.



A l'intérieur, de cette maison, se trouve une cheminée reconstituée dont le manteau, d'une seule pièce, est orné d'un blason enchâssé d'un quadrilobe. Ce dernier a été amputé des armes, comme il était coutumier à la Révolution. On peut associer cet élément au sceau de Girbert de Thémynes. (Voir à côté le sceau reconstitué avec les fleurs de lys. Le modèle date de 1348).



La descente vers les gouffres nous laisse entrevoir l'assise d'une ancienne tour avec ses murs d'enceinte que l'on peut dater du XIII^e siècle. Le compoix de 1673 faisant état du chemin de « Lestourvielles » (les tours vieilles) qui rejoint le chemin du bout du lieu à la gourgue (gouffre), alors qu'on ne situait qu'une seule tour posée sur un rocher surplombant le gouffre de Thémines. Le nettoyage d'un talus a mis à jour la deuxième tour. L'appellation chemin de Lestourvielles prend tout son sens. Ces deux tours ont un diamètre de trois mètres cinquante à quatre mètres et faisaient partie de la forteresse primitive construite par la famille de Thémines.



La première maison à droite en repartant de la place vers la prairie a en sa partie arrière, surplombant le ruisseau, une façade du XVII^e siècle. Cette maison à colombages avec son balcon servait encore à un teinturier en 1825.



Poursuivant notre chemin, à gauche, se situe une maison reconstruite dont les matériaux correspondent à plusieurs époques. Cette maison comprend une tour escalier dont les encadrements de la porte et des fenêtres sont du fin XV^e début XVI^e siècle. Le linteau porte un blason qui a perdu son identité. Sur la façade de cette maison on retrouve des tableaux de fenêtre de même facture mais aussi des encadrements à chanfrein. La tour pourrait très bien provenir de la tour escalier de la maison seigneuriale, parce que de même dimension. A ce jour nous ne pouvons pas indiquer la date exacte de cette reconstruction mais on peut la situer après 1800, date de la démolition totale de la demeure du seigneur de Lauzières Thémines.



Un peu plus loin sur une grange on aperçoit une fresque correspondant à la moitié d'un linteau et en partie arrière de cette même grange un linteau à fleur de lys datant du XV^e siècle.



Il comprend une fleur de lys ainsi que deux cœurs cloutés. Quel beau symbole ! S'agit-il de Girbert de Thémines et d'Ayglène les fondateurs de l'Hôpital Beaulieu à Issendolus ?

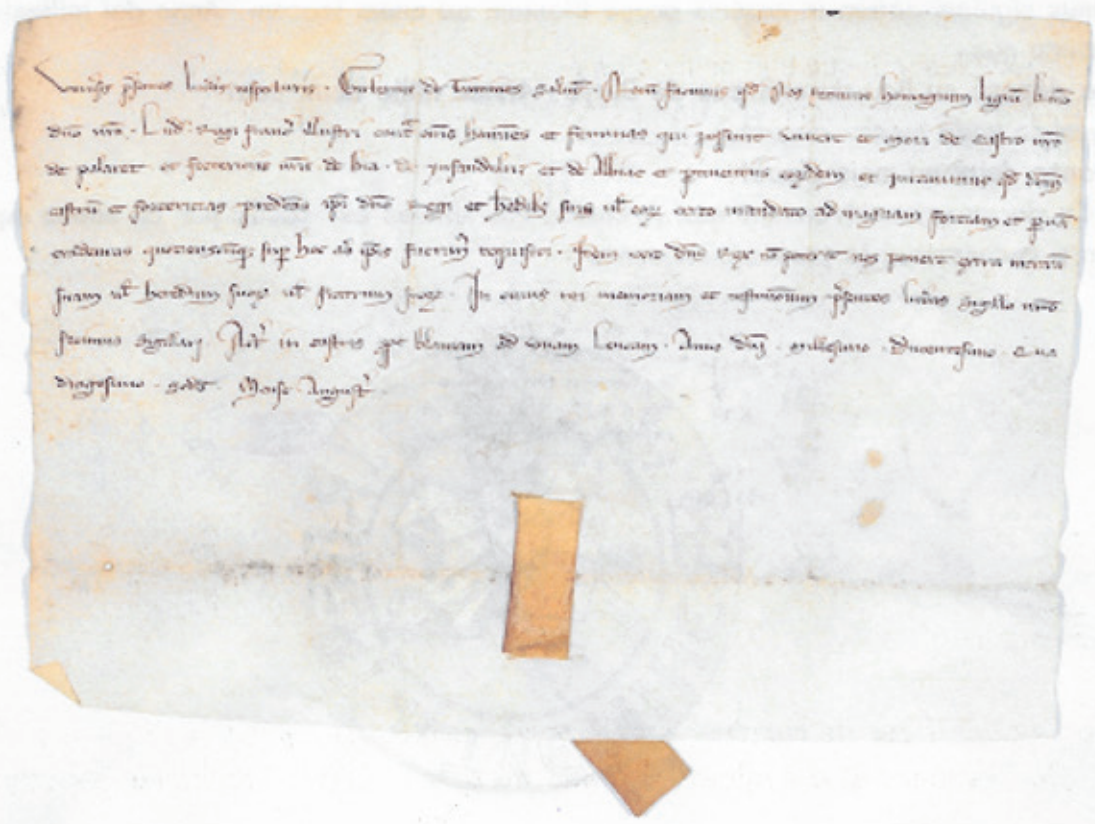
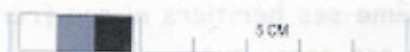
Deux autres éléments de facture semblable indiquent bien la dépendance de cette famille au roi de France.



L'acte d'hommage de Girbert de Thémynes à Saint Louis, datant d'août 1242 à Blaye avec son sceau équestre le confirme.

JR22/4/23 recd

PC45013610



- Universis presentes litteras inspecturis. Girbertus de Tamines salutem. Notum fecimus quod fecimus homagum ligium karissimo
- A tous ceux qui sont présents. Girbert de Thémînes salut. Nous faisons savoir ce que nous avons fait des hommages liges
- Domino nostre Ludovico rege francorum illustri contra omnes homines et feminas que possent vivere et nori de castro nostro
- à notre très cher maître Louis illustre roi des Francs en ce qui concerne tous les hommes et les femmes qui vivent en notre château
- de Palaret et forteritias nostris de Bia de Yssandolus et de Albiac et pertinentiis eorumdem et juranimus quod dictum
- de Palaret et nos forteresses de Bio d'Issendolus et d'Albiac et toutes leurs dépendances. Nous jurons que ce
- castrum et forteritas predictas ipsis domino regi et heredibus suis vel eorum certo mandato ad magnam fortiam et pravam
- château et ses forteresses cités nous en faisons hommage au roi lui-même et à ses héritiers
- trademus quotienscumq super hoc ab ipsis fuerimus requisiti. Item vero dominus rex non poterit nos ponere extra manum
- ou à leur représentants. De même mon seigneur roi ne pourra m'en déposséder
- juam et heredum juorum vel fratrum suorum. In cujus rei memoriam et testimonium presentes litteras sigillo nostro
- ni même ses héritiers ni ses frères. Le roi présente notre témoignage mémorable et appose son sceau sur
- fecimus sigillari actum in castris prope Blanium ad unam leucam. Anno dni millesimo duocensimo qua-
- l'acte déposé au lieu du château de Blaye. Année mille deux cent
- dragesimo sodo mense august.
- quarante deux au mois d'août.

Ce document se trouvant aux Archives Nationales est scellé par un sceau équestre dont on a reconstitué la partie manquante :



Plus en avant lorsqu'on rejoint le ruisseau on trouve la fontaine publique de Thémines qui a alimenté des générations et son lavoir qui permettait aux lavandières de faire leur lessive avec une eau moins froide, en hiver, que l'eau du ruisseau.



Notre promenade près du ruisseau permet de voir deux moulins. Nous n'en parlerons pas dans cette présentation car les six moulins recensés au fil du ruisseau méritent une présentation à eux seuls.

La suite de notre promenade va se faire sur l'ensemble de la commune y compris à travers les hameaux. Pour plus de commodité nous allons traiter en deux chapitres les autres éléments relevés.

Les linteaux datés : (hors ceux du XIX^e et XX^e siècle).

Le plus ancien date de 1610. Il se situe sur une maison qui se trouve sur le terroir autrefois appelé la Caminade (presbytère ou résidence d'un hospitalier). Ce linteau est gravé d'une croix de Malte suivi d'un monogramme : E N M puis de G. LACARRIEREC 1610.



A l'intérieur se trouve un prie Dieu taillé dans l'embrasure d'une fenêtre, en lieu et place d'un coussiège. Cette même fenêtre a son linteau constitué par un cintre segmentaire du XIV^e siècle.

Les autres linteaux datés sont du XVIII^e :
 1785 à Laval, 1773 à Lestrade, 1798 à L'encalmie, 1763 à Thémines, 1772 et 1781 au Mas
 du Causse.



Cette densité de linteaux de cette période montre une certaine recrudescence des constructions ou reconstructions.

Le mas du Causse faisant partie du domaine du seigneur de Thémines est, en 1457, donné en fermage à la famille Pons.

Sur la place du lieu on trouve un calvaire avec une croix de Malte. N'oublions pas que la famille de Thémines a participé à plusieurs reprises aux Croisades et que Girbert de Thémines, le fondateur de Hôpital de Beaulieu, a cédé, en 1295, ce dernier à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.



Tout près de là se trouve l'ancien moulin à vent construit ou reconstruit vers 1807. Ce moulin sera habité puisqu'on verra naître, en 1817, Victor Rose, fils de Jean et de Perrette Ferré. Il fut déséquipé en 1834 par M. Alayrac le propriétaire.



Les modillons :

Un modillon est un élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche. Il se différencie du corbeau par le fait qu'il est sculpté. Il y en a de très nombreux exemples, en particulier sur les églises romanes.

Ceux du Mas du Causse et de Gruffiel datent du XVI^e ou XVII^e siècles



Mais c'est celui de Lestrade qui est le plus ancien.

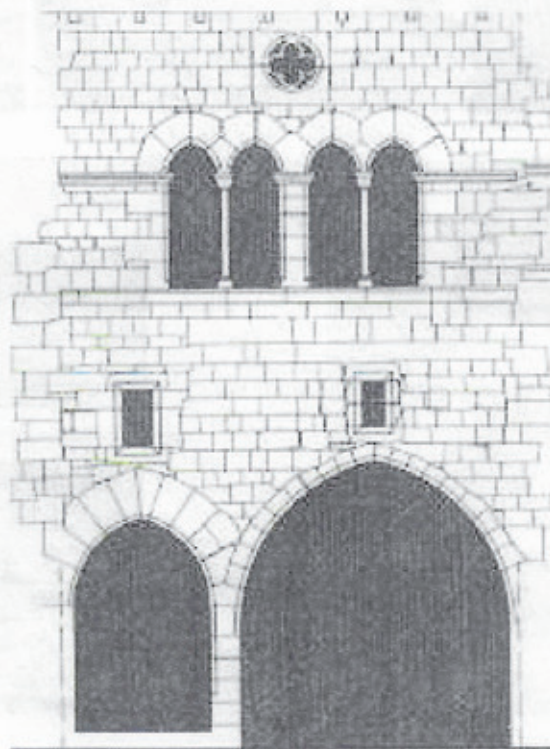


On peut le dater de l'époque romane car on retrouve le même sur la façade nord de la basilique de Cahors.

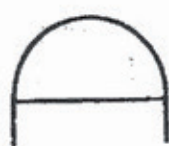
Ils proviennent des bâtiments religieux mais il est difficile de préciser exactement les lieux d'origine quand on sait que Thémines a eu trois églises, aujourd'hui disparues : La Madeleine, Saint Martin et Saint Eutrope.

Éléments disparates :

Dans le tour d'horizon que nous avons effectué nous avons relevé des éléments de construction, qui bien que dissociés, peuvent nous donner des précisions sur la forme des ouvertures. Avant toutes choses voici ce à quoi ressemblait une façade de maison médiévale.



Avec ou sans oculus, la forme des portes et des fenêtres va évoluer dans le temps suivant la présentation ci-dessous.



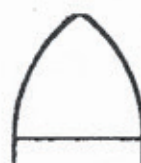
En plein cintre, romain, roman, Renaissance



Surbaissé, roman



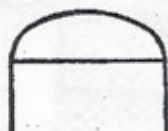
Brisé ou en tiers point (normal), gothique



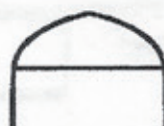
Ogival, gothique



En anse de panier, Renaissance



Elliptique, roman, baroque



Tudor, gothique flamboyant, anglais



Surhaussé

Voici les éléments trouvés :



Nous allons situer ces cinq éléments dans la structure d'un bâtiment. La première photo représente un chapiteau de colonne complet avec son astragale, sa corbeille et son tailloir provenant d'une baie géminée à colonnette comme ci-dessous. Les linteaux en demi cercle de ce type de fenêtre se retrouvent en réemploi dans le balcon de l'ancien presbytère deuxième photo.



Baie géminée à colonnette

La deuxième photo correspond à un fragment d'arc de lancette trilobée d'une baie à remplage.



baie à remplage

A la Renaissance apparaît la fenêtre à meneaux avec ses pieds droits sculptés en partie basse. Nous retrouvons le même motif sur la troisième photo.



fenêtre à meneaux



fenêtre de type Quercy

En Quercy, la disparition du meneau inférieur de la croisée définit une autre mode locale, particulièrement répandue dans les logis ruraux, paysans ou seigneuriaux où la modestie des dimensions des fenêtres se prêtait à cette transformation au XV^e siècle. Pour aboutir à la fenêtre de la quatrième photo avec une seule croisée.

Cette promenade montre que nos pays ont encore des ressources culturelles que nous pouvons faire connaître et partager. Ce modeste travail devrait pouvoir servir à la mise en place de circuits pédestres à l'usage des randonneurs. A nous, dans la commune, de mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette réalisation.